

# Le Socialiste

42e année - Rs 5.00 - No 10767 - MERCREDI 21 FÉVRIER 2024 «Le courage c'est de chercher la vérité et de la dire» - Jaurès

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Nouvelles maisons NHDC à Rivière Noire

**Visite du PM p.i. sur le chantier de construction**



Page 3



Page 3

## FOOTBALL



Page 8



Page 7

**Dengue : Des ressources déployées pour éviter la propagation des moustiques**

Page 3



**Bruno Le Maire annonce 10 milliards d'euros d'économies supplémentaires dès cette année**

Page 4



**Papouasie-Nouvelle-Guinée: des dizaines de morts dans des violences tribales**

Page 5

## A la télé aujourd'hui



06:01	L'EMPIRE DU MENSONGE
06:25	KNIGHT RIDER
07:13	PEARSON
07:59	ROOKIE BLUE
08:45	NCIS : NOUVELLE-ORLÉANS
09:28	LE CHEMIN DU DESTIN
09:53	AMOUR SECRET
10:18	THE GARDENER'S DAUGHTER
10:45	L'ENVERS DU PARADIS
11:11	LA REINA DEL FLOW

11:56	LE JOURNAL DE LA MI-JOURNÉE
12:22	BARBARITA, LES COULEURS DE L'AMOUR
13:12	FIERCE ANGEL
13:38	L'EMPIRE DU MENSONGE
15:01	SAMACHAR
17:32	THE GARDENER'S DAUGHTER
18:01	SAMACHAR
18:33	WAGLE KI DUNIYA
18:57	SWARAN GHAR
19:31	LE JOURNAL TELEVISE
20:32	THE PERFECT PAIRING
21:54	BARBARITA
22:42	THE GARDENER'S DAUGHTER
23:34	LE JOURNAL TELEVISE



06:00	FEMININ PLURIEL
06:56	AKTIV
07:11	SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR
07:21	ECLAIRAGE ÉCONOMIQUE
08:00	TOUS EGAUX : APRIM
08:18	ENTREPRENEURIAU FEMININ
08:31	ITINERER MORIS
08:52	RODRIG PROG : ZENN AKTIF :
09:29	KONKOUR SANTE PATRIOTIK
10:32	RODRIG PROG : SAVER LOKAL :
11:01	LE RENDEZ VOUS AVEC ECHO DES ILES
12:00	FEMININ PLURIEL :
15:05	RODRIG PROG : ZENN AKTIF

16:44	AKTIV
16:58	KONKOUR SANTE PATRIOTIK
17:58	L'EMPIRE DU MENSONGE
18:28	AMOUR SECRET
18:58	ZOURNAL KREOL
19:18	RODRIG PROG : PLAT DU CHEF : POULET MOUTARD
19:38	SON LADAN MEM : BLACK POWER
19:58	SUR LA PISTE DU PARAKEET
21:01	KONKOUR SANTE PATRIOTIK
21:53	PAROLES AGRICOLES : ENGAGEMENT DANS L'AGRICULTURE
22:20	MOTS & ECRITS : ANGKUSH POONYE
22:42	PROFIL
22:55	LA JOURNÉE SOUS LE REGARD DU SEIGNEUR
23:01	ZOURNAL KREOL
23:21	KOZE ZOM
23:55	RODRIG PROG : ROD'ART



07:00	GADGET GURU GANESHA
07:12	KISNA (ANIMATED SERIES)
07:24	TENALI RAMA
07:36	LAMBU G TINGU G
07:48	SELFIE WITH BAJRANGI
08:00	VED KI SHIKSHAYEN
08:30	DARSHAN - BAGLA MUKHI DEVI MAHIMA
09:41	CHARCHA
10:07	KUNDALI BHAGYA
11:30	RADHA KRISHNA - PUNAR MILAN

12:00	EK BAAR MOOKURA DO SAYINGS RADHA KRISHNA
14:58	SAYINGS RADHA KRISHNA
15:00	SAMACHAR
15:30	BADKI MALKAIN
16:00	JIIAJI CHHAT PAR HAIN
16:44	JIIAJI CHHAT PAR HAIN
17:31	RADHA KRISHNA - PUNAR MILAN
17:53	SAYINGS RADHA KRISHNA
18:00	SAMACHAR
18:30	TARK VITARK
19:02	BHOJPURI DHAMAKA
19:32	THEATRE
20:03	CHIKITSA AUR SWASTHYA
20:32	DOSTI
23:08	JIIAJI CHHAT PAR HAIN
23:30	YEH TERI GALIYAN
23:51	YEH TERI GALIYAN



06:03	KABHI KABHIE ITTEFAQ SEY
07:03	SHART - THE CHALLENGE
09:31	SAYINGS RADHA KRISHNA
09:33	KUNDALI BHAGYA
10:03	UDAARIYAAN
10:33	KUCH RANG PYAR KE AISE BH
11:02	SAYINGS RADHA KRISHNA
11:03	SASURAL SIMAR KA 2
11:33	RADHA KRISHNA - PUNAR MILAN
14:25	RADHA MOHAN
15:00	BADE ACCHÉ LAGTE HAI 2
15:30	SHART - THE CHALLENGE
12:03	ANUPAMAA

13:04	KISMAT KI LAKIRON SE
13:33	KABHI KABHIE ITTEFAQ SEY
14:03	SHAURYA AUR ANOKHI KI KAHANI
18:02	SAMACHAR
18:32	SAYINGS RADHA KRISHNA
18:33	KUNDALI BHAGYA
19:02	UDAARIYAAN
19:32	KUCH RANG PYAR KE AISE BH
20:01	SAYINGS RADHA KRISHNA
20:02	SASURAL SIMAR KA 2
21:02	ANUPAMAA
22:01	SAYINGS RADHA KRISHNA
22:04	KISMAT KI LAKIRON SE
23:03	SHAURYA AUR ANOKHI KI KAHANI



12:49	EUROPE REVEALED
13:31	BUSINESS AFRICA
14:00	JURASSIC PLANET
15:02	HI OPIE!
15:27	TUTI TUTI CORY BOLIDES
15:42	ZOONICORN
15:57	INSPECTEUR GADGET
16:19	ADVENTURES IN DUCKPORT
18:08	MOTORWEEK
18:35	CHOICES: DARE TO DREAM
18:50	PLANET A
19:06	ARTS UNVEILED
20:05	L'AMOUR A MORT
20:32	NEWS
20:53	HERITAGES
21:45	THE JUMANJI : NEXT LEVEL
23:48	CLOSE UP

# Le Socialiste

Un Quotidien d'information, libre et indépendant

Directeur-Rédacteur en chef: Vedi Ballah

Administration: 2ème étage, Cubic Court,  
30A, rue Mère Barthélemy, Port-Louis  
Tel: 214 1584 -- Tel/Fax: 208 8003

E-mail: lapresselibreesocialiste@yahoo.fr

Website: Lesocialiste.info

Facebook: Lesocialiste.info

## Bafta 2024 Le prince William a participé à la cérémonie



Le prince William était présent ce dimanche à la cérémonie de la 77e édition des BAFTA, récompenses britanniques du cinéma. Toujours convalescente, sans son épouse Kate n'était pas présente.

Le prince William, qui a repris ses engagements royaux publics depuis l'annonce du cancer de son père Charles III, s'est rendu ce dimanche à la cérémonie de la 77e édition des BAFTA, récompenses du cinéma britannique, dont il est le président depuis 2010.

Mais, cette année, le fils aîné du roi a assisté à la soirée seul, son épouse Kate étant toujours en convalescence après une grave opération abdominale subie le mois dernier. La princesse de Galles devra d'ailleurs attendre les fêtes de Pâques pour être remise sur pied.

### Fan de Christopher Nolan

Pour l'occasion, le prince William était vêtu d'une veste de smoking en velours. Durant la cérémonie, qui s'est déroulée au Royal Festival Hall située à Londres, il était assis à côté de l'actrice australo-américaine Cate Blanchett.

Au cours de cette grande soirée, animée par David Tenant, le papa de George, Charlotte et Louis a également échangé avec l'ancien footballeur David Beckham.

Cette grande soirée a été marquée par le sacre du film «Oppenheimer» de Christopher Nolan, dont l'héritier au trône a confié être fan, rapporte Vanity Fair. Le biopic sur le père de la bombe atomique a raflé sept Bafta, dont celui du meilleur film.

Anatomie d'une chute n'a effectivement gagné qu'une statuette le soir des BAFTA 2024, celle du meilleur scénario. En montant sur la scène du

Royal Festival Hall de Londres, la réalisatrice Justine Triet a toutefois fait hurler de rire les membres de l'assemblée, auprès de son mari Arthur Harari - co-scénariste du long-métrage judiciaire.

"La dernière fois que je suis venue à Londres, une femme m'a dit 'Merci, parce qu'après avoir vu votre film, j'ai appelé mon ex et je lui ai dit d'aller le voir pour qu'il comprenne pourquoi je l'avais largué', raconte-t-elle. Quelqu'un d'autre m'a demandé si j'avais mis un micro dans ma cuisine pour m'inspirer. On ne sait jamais pourquoi on réalise un film mais notre intention n'était pas d'encourager les gens à partager leur intimité avec nous. Pourtant ils l'ont fait. Parfois, les gens disent qu'ils ont fait l'expérience de ce qu'ils ont vu dans le film et je souhaite faire une déclaration ce soir pour vous affirmer que c'est bel et bien une fiction et que nous deux, ça va

Les visiteurs de la tour Eiffel sont invités à décaler leur visite en raison d'un préavis de grève reconductible déposé à partir de ce lundi 19 février.

Les touristes invités à décaler leur visite. Un préavis de grève a été déposé par une partie du personnel de la tour Eiffel, entraînant sa fermeture ce lundi 19 février, annonce la société d'exploitation du monument (Sete). «En raison d'un préavis de grève d'une partie du personnel de la tour Eiffel, son ouverture sera perturbée le 19 février 2024. Nous vous invitons à consulter notre site Internet avant de vous déplacer ou à décaler votre visite», est-il indiqué sur son site Internet.

### Une mauvaise gestion financière dénoncée

Cette grève a été votée à l'unanimité en assemblée générale la semaine passée, à l'appel de la CGT et de Force ouvrière. Les deux organisations syndicales demandent à la Mairie de Paris, actionnaire majoritaire de la Sete, d'être «raisonnable au niveau de ses exigences financières afin d'assurer la pérennité du monument et de l'entreprise qui le gère».

Cette redevance per

## Logement social : Le PM par intérim visite le chantier de construction des nouvelles maisons NHDC au Carré d'As à Rivière Noire

Le Premier ministre par intérim, ministre de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire et ministre du Tourisme, Louis Steven Obeeegadoo, a effectué lundi une visite de chantier en ce qui concerne la construction prochaine de 22 logements sociaux au Carré d'As à Rivière Noire, par le New Social Living Development Ltd (NSLD).

Le ministre du Territoire, du Transport et du Métro, Alan Ganoo, les secrétaires parlementaires privés (PPS), Marie Sandra Monia Mayotte et Nand Prakash Ramchurrun ; des représentants de NSLD Ltd et de National Housing Development Co. (NHDC) Ltd, ainsi que d'autres personnalités étaient également présents.

Dans un communiqué, le Premier ministre par intérim a reconnu la vulnérabilité des familles résidant dans la région et la demande pressante de logements sociaux, soulignant l'urgence de répondre à ces préoccupations. Il a également évoqué la difficulté de sécuriser des terrains dans la région, ce qui a motivé une initiative de partenariat public-privé. Dans le cadre de

cet accord, « Mont Calme Ltd », une entité privée, a généreusement fourni au gouvernement environ un arpent de terrain pour faciliter la construction de logements sociaux par la NHDC pour les familles vulnérables, a-t-il affirmé.

Il a, par ailleurs, souligné l'importance de cette collaboration, attribuant son succès aux efforts assidus de l'ONG « Le Port Du Tamarinier ». Il a affirmé l'engagement inébranlable du gouvernement à donner la priorité au bien-être de ceux qui en ont besoin et à relever les défis sociaux par des mesures proactives.

Pour sa part, le ministre Ganoo a exprimé sa satisfaction quant au développement du projet, et a reconnu le rôle important joué par l'ONG dans sa réalisation. Il a souligné l'impact transformateur de l'initiative de logement moderne sur les habitants, garantissant non seulement une protection renforcée mais également des niveaux de confort élevés. Ce développement, a-t-il déclaré, représente une avancée significative vers une



meilleure qualité de vie pour la communauté, tout en reflétant également le pouvoir de la collaboration collective et du dévouement au bien-être social.

Quant à la PPS Mayotte, elle a félicité le gouvernement pour ses efforts de reconver-

sion de l'espace en logements résidentiels et a souligné l'importance de cette transformation. Selon elle, les résidents auront désormais la possibilité de vivre dans un lieu étroitement lié à l'histoire et au patrimoine culturel de leur communauté.

## Cérémonie d'investiture de la nouvelle Ombudsperson for Children au Réduit

La nouvelle Médiatrice pour les Enfants, Mme Aneeta Ghoorah, a prêté le serment lundi devant le Président de la République de Maurice, Prithvirajsing Roopun, lors d'une cérémonie tenue à la State House, à Réduit. La vice-Première ministre, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie, Leela Devi Dookun-Luchoomun, était également présente à l'occasion.

Sa nomination prend effet à compter de ce jour pour une durée de quatre ans.

Dans une déclaration après la cérémonie, Aneeta Ghoorah a exprimé sa gratitude au gouvernement mauricien ainsi qu'au président Roopun pour lui avoir confié la responsabilité de ce poste.

L'Ombudsperson for children, nou-

vellement nommée, a souligné qu'elle assurerait la continuité du travail mené par son prédécesseur.

Tout en soulignant que les droits des enfants ont toujours été sous les projecteurs, Aneeta Ghoorah a souligné que son objectif dans son mandat de Médiatrice pour les enfants serait de promouvoir les responsabilités des enfants. Elle a observé qu'il était tout aussi important que les enfants soient conscients de leurs droits et qu'ils assument leurs responsabilités.

Par ailleurs, la Médiatrice des Enfants a souligné son intention d'être à l'écoute de chaque enfant de la République de Maurice, ajoutant que chacun d'eux avait une histoire unique.

Par ailleurs, elle a exprimé sa volonté de relever les défis de ses responsabilités en tant que médiatrice des enfants.



## Santé et Sécurité : Vers la mise en place d'un Schéma directeur de lutte vectorielle dans les zones sensibles

Au total, 559 cas actifs de dengue ont été enregistrés au 18 février 2024 dans tout le pays et le ministère de la Santé et du Bien-être travaille actuellement sur un plan directeur de lutte antivectorielle dans les zones sensibles où plus de 25 cas ont été détectés.

Cette déclaration a été faite lundi par le ministre de la Santé et du Bien-être, Dr Kailesh Jagutpal, lors d'une réunion multisectorielle regroupant les principales parties prenantes des secteurs public et privé, tenue au siège de son ministère à Port-Louis.

Il a indiqué qu'à Port-Louis, 303 cas ont été enregistrés, au Nord 174 cas, à l'Est cinq cas, aux Plaines Wilhems 48 cas, au Sud 16 cas et à l'Ouest 13 cas.

Soulignant la nécessité de nettoyer l'environnement immédiat ainsi que dans les zones sensibles, le ministre de la Santé a souligné que deux équipes de 100 personnes comprenant le ministère de la Santé et du Bien-être, le ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du changement climatique, la Force mobile spéciale, et l'Unité spéciale de soutien seront déployées principalement dans les régions de Port-Louis et du Nord.

En outre, il a ajouté que 13 équipes composées de 25 à 50 personnes seront déployées dans tout le pays où des cas de dengue sont détectés. En ce qui concerne les zones à forte intervention telles que Grand Bassin, les églises et les mosquées où se rassemblent les gens, il a indiqué que des ressources seront déployées pour les larcividations, la

nébulisation et d'autres activités de lutte anti-vectorielle.

Kailesh Jagutpal a rappelé que le vendredi 16 février 2024, des activités massives de brumisation et de larcividage ont été menées à Cassis, Les Salines, Cité Valliée et Bain des Dames. Il a informé que le ministère de l'Environnement, de la Gestion des déchets solides et du changement climatique, le ministère de l'Agro-industrie et de la Sécurité alimentaire, Business Mauritius, l'Association des Hôteliers et Restaurateurs de l'Île Maurice et Mauri Facilities Management Co. Ltd fournissent des services supplémentaires, des ressources et de la main-d'œuvre pour les activités de brumisation et de larcividation à l'échelle de l'île.

Le ministre de la Santé et du Bien-être a observé que les conditions climatiques actuelles favorisent la propagation des moustiques. Il a donc appelé la population à participer à la campagne de propreté de masse et à maintenir son environnement propre. Il a insisté sur les mesures de précaution visant à éviter la propagation des moustiques, notamment l'élimination des eaux stagnantes, la tonte de l'herbe et l'élimination des déchets.

### La population sensibilisée à travers les médias

Concernant les campagnes de communication, il a souligné que la population est sensibilisée à travers les médias, ajoutant que des tracts sont également distribués à travers le pays. Les dirigeants communautaires sont formés pour diffuser les informations nécessaires et responsabilis-

er les citoyens à travers des discussions dans les écoles, dans la communauté et sur les lieux de travail, a-t-il ajouté.

Parlant du protocole établi pour les patients atteints de Dengue, il a rappelé que tout patient suspecté d'être infecté par la Dengue subira un test de diagnostic rapide et un test PCR, selon les besoins. Un patient testé positif à la Dengue sera sensibilisé sur les mesures de prévention des moustiques à prendre et sera convoqué dans un établissement public ou privé selon son choix.

Le patient sera autorisé à rentrer chez lui si l'examen médical et l'investigation de base se situent dans les paramètres normaux et sans aucun problème médical associé. Il a ajouté que le patient autorisé à rentrer chez lui recevra un certificat médical de 10 jours. De plus, une équipe de l'unité de surveillance à domicile rendra visite au patient à la résidence HSI pour une évaluation médicale et un prélèvement de sang.

### Transmission et symptômes de la dengue

Les virus de la dengue se transmettent aux humains par les piqûres de moustiques infectés de l'espèce Aedes. Les personnes atteintes de dengue peuvent ne présenter aucun symptôme ou présenter une forte fièvre, des maux de tête, des douleurs musculaires et articulaires, des nausées, des vomissements et de petites taches rouges ou saignantes sur la peau. Une dengue sévère peut entraîner une dengue hémorragique, entraînant une défaillance du système circulatoire, un choc et même la mort.

## Bruno Le Maire annonce 10 milliards d'euros d'économies supplémentaires dès cette année

Bercy a revu à la baisse ses prévisions de croissance pour 2024, de 1,4 % à 1 % du PIB. Le gouvernement doit trouver de nouvelles économies, qui seront dégagées « exclusivement sur le budget de l'Etat », a annoncé, dimanche, le ministre de l'économie.

Cela faisait des semaines que les équipes de Bercy préparaient le terrain. Mais l'exécutif tergiversait, dans l'attente d'un moment sinon politiquement propice, du moins relativement pacifié pour annoncer ce qui s'apparente à une mauvaise nouvelle : l'économie française montre des signes de faiblesse. Bruno Le Maire, le ministre de l'économie, a finalement choisi le milieu des vacances d'hiver pour cette opération vérité sur l'état de l'économie française, en s'invitant au « 20 heures » de TF1, dimanche 18 février. « La croissance ralentit partout dans le monde, notamment

en Europe, avec une révision de croissance significative en Grande-Bretagne et en Allemagne, a expliqué le numéro deux du gouvernement. Et elle ralentit encore davantage en Chine. Tout cela a un impact sur la croissance française. Je réviserai donc la croissance française de 1,4 à 1 % en 2024. »

Une révision qui va nécessiter 10 milliards d'euros d'économies supplémentaires dès cette année et pourrait justifier un passage devant le Parlement, après les élections européennes, pour présenter un budget rectificatif « en fonction de la conjoncture et notamment le niveau des taux d'intérêt, et de la situation géopolitique », a-t-il précisé. En l'absence de texte législatif, le gouvernement ne peut pas réduire la dépense au-delà de 10 milliards d'euros par la voie réglementaire, même si celle-ci offre l'avantage de la rapidité.



## En Birmanie, la junte procède aux premières exécutions capitales depuis plusieurs décennies

Les quatre condamnés, parmi lesquels un militant actif prodémocratie, avaient été accusés d'« actes de terreur brutaux et inhumains ». L'armée au pouvoir poursuit une répression sanglante contre ses opposants, avec plus de 2 000 civils tués depuis le coup d'Etat de 2021.

C'est la première application de la peine de mort en Birmanie depuis plus de trois décennies. La junte birmane a exécuté quatre prisonniers, dont un ancien député prodémocratie du parti d'Aung San Suu Kyi et un célèbre opposant, ont annoncé lundi 25 juillet les médias d'Etat. Ces quatre personnes avaient été condamnées pour des « actes de terreur brutaux et inhumains » et les exécutions ont suivi « les procédures de la prison », a affirmé le journal d'Etat Global New Light of Myanmar, sans préciser comment ni quand elles ont eu lieu.

Depuis le coup d'Etat militaire du 1er février 2021, des dizaines d'opposants à la junte ont été condamnés à mort, mais aucune exécution n'avait eu lieu jusqu'à présent.

### Avertissements de la communauté internationale

Phyo Zeya Thaw, 41 ans, ancien député de la Ligue nationale pour la démocratie (LND), avait été arrêté en novembre et condamné en janvier pour avoir enfreint la loi antiterroriste. Ce pionnier du hip-hop en Birmanie, dont les paroles critiquaient déjà l'armée au début des années 2000, avait connu la prison en 2008 pour appartenance à une organisation illégale et possession de devises étrangères.

Il avait obtenu un siège de député lors des élections de 2015, pendant la transition amorcée entre le pouvoir militaire et un gouvernement civil. La junte l'accusait d'avoir orchestré plusieurs attaques contre le régime, notamment une attaque contre un train dans laquelle cinq policiers avaient été tués en août dernier à Rangoun.

Kyaw Min Yu, 53 ans, dit « Ko Jimmy », était un écrivain et opposant de longue date à l'armée, célèbre pour son rôle dans le soulèvement étudiant de 1988 contre la junte de l'époque. Il avait été arrêté en octobre et condamné en janvier.

Selon des médias locaux, des membres des familles des deux hommes se sont réunis devant la prison d'Insein à Rangoun, où ils étaient détenus, dans l'espoir de



récupérer leurs corps. Les deux autres prisonniers exécutés sont deux hommes accusés d'avoir tué une femme qu'ils soupçonnaient d'être une informatrice de la junte.

La junte avait fait savoir le mois dernier qu'elle entendait mener à bien ces exécutions, malgré les avertissements de la communauté internationale. La dernière exécution capitale en Birmanie remontait à 1988, selon un rapport d'experts des Nations unies de juin, qui dénombrait 114 condamnations à mort depuis le coup d'Etat. Ces experts avaient averti que les exécutions pourraient s'accélérer, faute de réaction de la communauté internationale.

« Nouvelle étape dans l'escalade des atrocités » La Ligue nationale pour la démocratie s'est dite « dévastée » lundi après l'exécution des quatre prisonniers. « En plus des innombrables atrocités contre

chef de la diplomatie américaine, Antony Blinken, dans un communiqué. « Elles n'arrêteront jamais la détermination du courageux peuple de Birmanie. » Le Japon, qui « déplore ces actions (...) qui mènent à un conflit plus dur », s'est joint à la vague de protestations.

La haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, a condamné ces exécutions : « Cette mesure cruelle et régressive s'inscrit dans le prolongement de la campagne de répression que les militaires mènent actuellement contre leur propre peuple. »

Pour l'ONG de défense des droits humains, Human Rights Watch, ces exécutions constituent « un acte de la plus grande cruauté ». « Les pays membres de l'Union européenne, les Etats-Unis et les autres gouvernements doivent montrer à la junte qu'il y aura des comptes à rendre pour ses crimes », a déclaré Elaine Pearson, directrice Asie de l'ONG.

### Des dizaines d'opposants condamnés à mort

« Ces exécutions (...) sont un nouvel exemple du bilan atroce des droits humains en Birmanie. (...) L'armée va continuer à piétiner la vie des gens tant qu'elle ne sera pas tenue pour responsable », a déclaré Erwin van der Borght, le directeur Asie-Pacifique d'Amnesty International.

« Ces actes pervers doivent marquer un tournant pour la communauté internationale. (...) Le statu quo de l'inaction internationale doit être fermement rejeté », a réagi Tom Andrews, rapporteur spécial des Nations unies pour les droits de l'homme en Birmanie, dans un communiqué sur Twitter.

Ces exécutions risquent d'accentuer l'isolement international des militaires birmanes, qui avaient pris le pouvoir par la force le 1er février 2021 sous prétexte de prétextes fraudés aux élections de l'année précédente, remportées de façon écrasante par la Ligue nationale pour la démocratie (LND).

Depuis ce coup d'Etat, la Birmanie a condamné à la peine de mort des dizaines d'opposants à la junte. Elle est également visée par des accusations de génocide contre les Rohingyas. En 2017, plus de 740 000 membres de cette minorité musulmane ont trouvé refuge dans des camps de fortune au Bangladesh pour fuir les exactions des militaires.

le peuple birman, la junte militaire a effrontément commis un autre crime outrageux (...) ignorant les demandes de la communauté internationale et de ceux qui réclament la justice », a écrit dans un communiqué le parti.

La France « condamne fermement » les exécutions de « quatre prisonniers politiques » en Birmanie, qui constituent « une nouvelle étape dans l'escalade des atrocités commises par la junte birmane depuis le coup d'Etat », a déclaré lundi la porte-parole du ministère des affaires étrangères français. L'Union européenne « condamne fermement » ces exécutions « pour des motifs politiques », a réagi, de son côté, le chef de la diplomatie de l'UE, Josep Borrell, dans un communiqué.

« Ces violences répréhensibles démontrent le mépris total du régime pour les droits humains et l'état de droit », a dit le



## Papouasie-Nouvelle-Guinée: des dizaines de morts dans des violences tribales

Des dizaines de corps ont été retrouvés le long d'une route des hauts plateaux reculés de Papouasie-Nouvelle-Guinée, dans un contexte de conflits tribaux, a déclaré lundi la police.

De premiers décomptes officiels font état de 49 à 64 morts, des chiffres susceptibles d'évoluer encore. "La police continue à découvrir des restes" humains, a souligné le chef de la police de Papouasie-Nouvelle-Guinée, David Manning.

Selon les premiers éléments de l'enquête, il s'agit des corps de combattants tribaux tués lors d'une embuscade tendue par un clan rival, dans la nuit de samedi à dimanche.

Les faits se sont produits près de la localité de Wabag (Nord), sur les hauts plateaux à quelque 600 kilomètres au nord-ouest de la capitale Port Moresby, où des conflits ancestraux opposent notamment des tribus Sikin, Ambulin et Kaekin.

M. Manning a expliqué que des "opérations ciblées" étaient en cours pour rétablir "la loi et l'ordre" alors que des échanges de tirs persistaient dans des vallées voisines.

Des effectifs supplémentaires ont été déployés avec "l'instruction claire d'utiliser tous les moyens nécessaires pour empêcher de nouvelles violences et des représailles", a-t-il précisé.

La police a diffusé des images montrant des corps ensanglantés. Certains cadavres, aux membres sectionnés, ont été dénudés par les assaillants et ont fait l'objet d'une mise en scène macabre.

Endémiques depuis des siècles dans cette partie de l'île, les affrontements tribaux ont gagné en intensité ces dernières années avec l'afflux d'armes automatiques et de mercenaires.

Un porte-parole de la police, Samson Kua, a indiqué qu'un véritable arsenal avait été utilisé lors du massacre, comprenant des fusils SLR, AK-47, M4, AR15 et M16, ainsi que des fusils à pompe et des armes à feu de fabrication artisanale.

### SALE BY LICITATION

Take notice that on the 12th February 2024 has been filed in the Master's Office of the Supreme Court of Mauritius the Memorandum of Charges and conditions of sale pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar the **Sale by Licitation** of the hereunder described immoveable property viz; A portion of land to the extent of Four Hundred and Forty Five Square Metres (445 m<sup>2</sup>) PIN 1406080045 situate in the District of Flacq place called Plaines de Gersigny, Central Flacq and morefully described and transcribed in Volume 1379 No.148 and bounded as follows: *Au Nord Est par le chemin de L'Hopital, sur cent quarante six pieds, Au Sud Est, par divers sur cent soixante dix huit pieds, vingt sept pieds, soixante dix pieds six pouces, Au Sud Ouest, encore par divers sur cent soixante Treize pieds, Au Nord Ouest par le Chemin de L'Hopital sur deux cent trente trois pieds.* There exists a storey residential building on the aforesaid plot of land and all that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. The said Sale is prosecuted at the request of **Kottappa Appanah GOOMIAH and Mrs Seetammah UPPEGADOO (born GOOMIAH) against Ramaswamy GOOMIAH.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations

Dated at Port Louis, this 12th day of February, 2024

**Subiraj SAKURDEEP**

Astor Court, Block 6, 6th Floor, Georges Guibert Street, Port-Louis

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

### "Très inquiétant"

Le commandant par intérim de la police de la province, Patrick Peka, a déclaré que de nombreux morts semblaient être des mercenaires offrant leurs services aux tribus beligérantes.

"La police et le gouvernement ne peuvent pas faire grand-chose lorsque les chefs et les élites éduquées fournissent des armes, des munitions et font appel aux services d'hommes armés venant d'autres régions de la province", a-t-il estimé.

Le gouvernement de l'île a multiplié ces dernières années les stratégies pour endiguer les violences (répression, médiation, amnistie et d'autres méthodes), sans grand succès.

L'armée a déployé une centaine de soldats dans la région, mais cela a eu un impact limité et les services de sécurité restent insuffisants en matière d'effectif et d'armement.

Les forces de police sont pour leur part mal payées et il n'est pas rare que des armes de dotation se retrouvent aux mains des combattants.

### NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

#### NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL/ COMMERCIAL ZONE

Take notice that KOLOPIZO LTEE represented by Mr Mohamed Reza Peerboccus will apply to the Port Louis Municipal Council for a Building and Land Use Permit for a proposed conversion of an existing residential building to be used as Victualler, Selling cooked food on and off premises at ground floor situated at No.81, Georges Ambroisine street, (Ex Cotton Street), Port Louis.

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the Above-named Municipal Council within 15 days as from the date of this publication.

Dated this 21/02/2024

### SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 14th day of March at 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court, situate at 2nd Floor, New Supreme Court Building, Edith Cavell Street, Port Louis, the Sale by Licitation of the hereunder described immoveable property viz:- A portion of land of the extent of **162.30m<sup>2</sup>, being Lot No 20 (Serial Lot L04)** situated at Chebel "Residences Les Chebecs II" in the district of Plaines Wilhems, as evidenced by title deed bearing TV 201709/000770 and which is bounded as follows:- *Towards the North East, by surplus of State Land (Lot No L05), on 19m14; Towards the South East, by road reserves 1m50 wide, along a road 5m00 wide, on 8m50; Towards the South West, by surplus of State Land (Lot No L03), on 19m16; Towards the North West, by a service lane, on 8m50;* There exists one residential building made of concrete on the said plot of land and all that depends or forms part thereof without any exceptions or reservations whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. **The said Sale is prosecuted at the request of Jean Laurent Wesley LAFONTAINE against Marie Daniella JOLY.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations

Dated at Port Louis, this 19th day of February 2024.

**Me. Pazany Thandarayan**

Of 2nd Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

Les violences ont souvent lieu dans des sites isolés où des clans lancent des raids ou tendent des embuscades pour se venger d'attaques antérieures.

Les exactions commises s'avèrent souvent particulièrement violentes, les victimes étant découpées à la machette, brûlées, mutilées ou torturées.

Des civils, notamment des femmes enceintes et des enfants, ont été pris pour cible par le passé.

Pour briser le cycle de violences, le député Miki Kaeok a appelé à l'instauration de l'état d'urgence. "Des centaines de vies perdues", a-t-il relevé, "il faut que ça s'arrête".

Plus largement, l'opposition au gouvernement du Premier ministre James Marape a demandé lundi le déploiement de davantage de policiers et la démission du responsable de la police du pays.

La population de Papouasie-Nouvelle-Guinée a plus que doublé depuis 1980, accentuant la pression sur les terres et les ressources tout en exacerbant les rivalités tribales.

Le 11 janvier, l'état d'urgence avait été décrété à Port Moresby après des émeutes ayant fait 16 morts.

Le Premier ministre de l'Australie voisine, Anthony Albanese, a qualifié lundi le massacre de "très inquiétant" et offert "tout le soutien possible" de son pays.

### SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 07th day of March 2024 @ 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar of the Supreme Court situate at the Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port-Louis, **the Sale by Licitation prosecuted at the request of MARIE SOLANDE VERONIQUE LAL and HAJA NIRINA ALEMBERT RAJOELINA against NIRMA HEERA and LOUIS DESIRE ARISTIDE JASON RYLAN LAL** duly represented by her mother and legal administratrix being the said NIRMA HEERA, of the hereunder described immoveable properties together with all that may depend or form part thereof viz:- Description as in Memorandum of Charges:- A plot of land situated at Souillac being part of the State Land Souillac Village in the district of Savanne of an extent of **371.50m<sup>2</sup>** and Defendants are co-owners together with the Petitioners in the house only found on the said plot of land which is bounded as follows:- Vers Le Nord par le surplus du terrain de L'Etat sur 19m35; Vers L'Est par les réserves de la Rue Telfair sur 18m90; Vers le Sud par les réserves de la Rue Wiehe sur 19m51; Vers L'Ouest par le surplus du terrain de L'Etat sur 18m85. There exist on the said plot of land a house made up of a ground floor which was constructed partly by late Joseph Bertrand Lal in which the Petitioners and the Defendants are co-owners and the other part of the building has been constructed exclusively by the Defendants and is estimated at Rs. 75,000/- Together with all that may depend there from or form part thereof without any exception or reserve the whole morefully described in the title deed dated the 30th day of June 2016 and registered and transcribed on the 21st day of July 2016 in TV 201607/000448. Together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole morefully described in the memorandum of charges filed in the above matter. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right. Under all legal reservation.

Dated at Port Louis, this 19th day of February 2024.

**Me. S. S. MURDAY**

of Suite 306, 2nd Floor Chancery House, Lislet Geoffroy, Port Louis.

**Attorney in charge of the sale.**

### SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on **Thursday the 28th day of March 2024 @ 13.30 hrs**, shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar, Supreme Court, situate at the Supreme Court Building, c/r Edith Cavell & Desroches Streets, Port Louis, the Sale by Licitation of the hereunder described immoveable property viz:- A portion of land of an extent of **308.30m<sup>2</sup> being Lot No 211, bearing PIN 1834030692**, situate in the district of Plaine Wilhems place called Cinq Arpents – Hermitage, as evidenced by deed transcribed on the 21st December 2015 in Vol 201512/002368, and which is bounded as follows:- *Du premier coté, par une réserve d'un mètre et cinquante centimètres de large sur laquelle l'acquéreur de ce lot aura droit de passage pour accéder au chemin de six mètres de large sur onze mètres; Du deuxième coté, par le Lot No 212, sur vingt-huit mètres et cinq centimètres; Du troisième coté, par une réserve d'un drain, sur onze mètres; Du quatrième coté, par le Lot No. 210, sur vingt-huit mètres.* There exists on the aforesaid portion of land a one storey residential building and all that depends or forms part thereof without any exception or reservation whatsoever, the whole morefully described in the said Memorandum of Charges. **The said sale is prosecuted at the request of Prinita RAMLUGUN against Robin THOMAS.** All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said property are warned that they must do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall be debarred from such rights.

Under all legal reservations

Dated at Port Louis, this 19th day of February 2024.

**Me. Pazany Thandarayan**

Of 2nd floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

### LEGAL NOTICE

Take notice that Ismael Nazeer Waqf UI Aulad No 2 representing by Mr Mohammad Salim Azeegur Hossein will apply to the District Council of Flacq for a Building and Land Use Permit of an existing building at Ground Floor to be used as bicycle repairs, tyre and tube repair (employing less than 10 persons), and using electric motors as follows:

Vulcanisation Machine TECO 55A - 3.3 KW  
 Vulcanisation Machine TECO 22 - 0.55 KW  
 Vulcanisation Machine Facom UTM 300 SGT - 1.1 KW  
 Balancing Machine - 0.25 KW  
 GIS Air Compressor - 2.6 KW  
 Power Tech Air Compressor - 2.8 KW  
 Scissor Cor lift . 2.2 KW

At Boolaky Road, Camp de Masque Pave

Any person feeling aggrieved by this proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

### NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that "Nirocs TranSpeed Limited" bearing Company No. C100567 a Domestic Company and having its registered office at 18 Candoms Lane, Quatre Bornes, Mauritius has applied to the Registrar of Companies to be removed from the Register of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 is to be made in writing to the Registrar of Companies.

ST JAMES SECRETARIES LIMITED

### SALE BY LICITATION

Notice is hereby given that on the 19th day of February 2024 has been filed at the Master's Office, the Memorandum of Charges containing the Condition, clauses, pursuant and according to which shall take place before the Master's Bar, Master & Registrar Supreme Court, situate at Edith Cavell Street, Supreme Court Buildings, Port Louis, **the Sale by Licitation prosecuted at the request of VISNOO PUNTAYA against (1) VENITA PUNTAYA and (2) CHIRANJEEVEE PUNTAYA**, of the hereunder described immoveable properties:- *Une portion de terrain de la contenance de 126.65m<sup>2</sup> située au quartier du Grand Port lieu dit Plaine Magnien et bornée d'après un procès verbal d'arpentage avec plan figuratif y joint dressé par Mons. Louis Maurice Dumazel Arpenteur Juré le 25/09/1995 enregistre au Reg LS 31 No. 3275 comme suit:-D'un cote par le surplus du dit terrain sur 15m75; Du deuxième cote par M Aboor Uteem, un chemin de sortie de 1m de large entre et qui about it à la Route Publique de Plaine Magnien sur 8m10; Du troisième cote par M Atbaram Chummun sur 15m75; Et du quatrième cote par M. Philip Nursoo sur 8m10; Observation étant ici faite que la sortie de ce terrain se fera au moyen du dit chemin de sortie de 1m de large traversant le surplus du dit terrain tout en longeant le balisage de M Aboor Uteem et ce pour aboutir à la Route Publique de Plaine Magnien.* The whole morefully described in the title deed dated the 06/12/1995, registered and transcribed on the 15/12/1995 in TV 3269/09. There exists a concrete building made up of a ground floor comprising of 2 bedrooms, one living room, one kitchen, one veranda, one toilet and bathroom and a first floor comprising of 2 rooms made up of concrete, and together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservation and the whole morefully described in the Memorandum of Charges filed in the above matter. All parties claiming a right to take inscription of legal mortgage upon the said properties are warned that they do so before the transcription of the judgment of adjudication, failing which they shall forfeit such right. Under all legal reservations.

Dated at Port Louis, this 20th day of February 2024.

**Me. S. S. MURDAY**  
 Of Suite 306, 2nd Floor, Chancery House, Lislet Geoffroy Street, Port Louis.

**ATTORNEY IN CHARGE OF THE SALE**

### NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the Company "Rockhill Trading Ltd", a Global Business Company, having its registered office at c/o Labourdonnais Management Ltd, Suite 310, Barkly Wharf, Caudan, Port Louis, Mauritius, is applying to the Registrar of Companies for its removal from the Register of Companies under section 309(1)(d) of the Companies Act 2001 on the following grounds:

"That the Company has ceased to carry on business, and has no intention to carry on any activities, has discharged in full its liabilities to all known creditors and has distributed its surplus assets in accordance with the Companies Act 2001."

Any objection to the removal, under section 312 of the Companies Act 2001, shall be delivered to the Registrar of Companies not later than 28 days from the date of this notice.

Date this 20 February 2024  
 Labourdonnais Management Ltd  
 Company Secretary

### NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that "MAURICAM INVESTMENT LTD" bearing Company No. C118436 a Domestic Company and having its registered office at 49 Labourdonnais Street, 5<sup>th</sup> Floor C&R Court Port Louis, Mauritius has applied to the Registrar of Companies to be removed from the Register of Companies under Section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001.

Notice is hereby also given that the Company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all its known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with its constitution and the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under Section 312 of the Companies Act 2001 is to be made in writing to the Registrar of Companies.

ST JAMES SECRETARIES LIMITED  
 Company Secretary

### NOTICE UNDER SECTION 311 OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that the company "ABSW INVEST LTD" an Authorised Company and having its registered office at **Appavoo Business Centre, 29bis, Mère Barthélemy Street, 11324, Port Louis, Republic of Mauritius** is on this **16<sup>th</sup> February 2024** applying to the Registrar of Companies to be removed from the Register of Companies under **section 309 (1) (d) of the Companies Act 2001**.

Notice is hereby also given that the company has ceased to carry on business, has discharged in full its liabilities to all known creditors, and has distributed its surplus assets in accordance with the Companies Act 2001.

Any objection to the removal of the Company under **section 312 of the Companies Act 2001** is to be made in writing to the Registrar of Companies by not later than 28 days from the date of the notice.

Dated this 16<sup>th</sup> February 2024.

HLB Global Business (Mauritius) Ltd  
 Secretary

### OUTBIDDING

Notice is hereby given that on Thursday the 02/03/23, the property "Toutes les droits au bail a construction pour toute la duree restant a courir (soit jusqu'au 02/06/2102) dans une portion de terrain situee au quartier de Flacq, lieu dit Hermitage, etant la portion No.2 de la contenance de QUATRE CENT VINGT TROIS METRES CARRE (423 M2) together with all buildings, constructions and plantations existing thereon, was sold at the Master's Bar at the request of the Mauritius Commercial Bank Ltd against J P D Andy for the sum of Rs. 3,705,000/- and was awarded to FLEXI INVESTMENT, rep. by its director Mr. Nadeem Allybukus (MOC 48/2021). Afterwards on the 09/03/23 Maheschandresing JOOKHOO has made an outbidding of one sixth above the purchase price H H the Master & Register of the Supreme Court has now fixed **Thursday the 28th of March, 2024 at 1:30 pm**, for the SALE of the said property, upon the outbidding, which SALE will be taken place in Courtroom No. 23 at New Supreme Court Building, of Corner Desroches Street and Edith Cavell Street, Port-Louis.

Under all legal reservations.

Dated at Port-Louis, this 19<sup>th</sup> day of February, 2024

Me. M I Dauhoo  
 Of Cathedral Square, Port-Louis  
 Attorney in charge of the OUTBIDDING

### OUTBIDDING

Notice is hereby given that on Thursday the 20/07/2023 the property, a portion of land of the extent of 7 50/100 perches or 316.56 m<sup>2</sup> situate in the district of Plaines Wilhems place called Vacoas, together with all that may depend or form part thereof without any exception or reservations, the whole morefully transcribed in Volumes TV 1529 No.143 & 1551 No.185, was sold by way of Licitation at the Master's Bar at the request of the Plaintiffs **Mrs. Nokamah BUNGAROO and Mrs. Lutchmee BUNGAROO** against **Mrs. Elama BUNGAROO**, the Defendant for the sum of Rs. 1,000,000/- and was awarded to **Plaintiffs**.

Afterwards on the 26/07/23, Mrs. Elama BUNGAROO has made an outbidding of one sixth above the purchase price.

Her Honour the Ag. Master & Registrar of the Supreme Court has now fixed **Thursday the 14<sup>th</sup> of March 2024 at 1:30 pm**, for the SALE of the said property, upon the outbidding, which SALE will be taken place in **COURT ROOM No.23** at New Supreme Court Building, of Corner Desroches and Edith Cavell Streets, Port-Louis.

Under all legal reservations.

Dated at Port-Louis, this 19<sup>th</sup> day of February 2024

Me. Pazhany RANGASAMY  
 Of 5<sup>th</sup> Floor, Hennessy Tower, Pope Hennessy Street, Port-Louis  
 Attorney in charge of the Sale

### NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that **CLIMA WATERPROOFING COMPANY LTD** represented by Mr. & Mrs. Mahmad Salim Nassmally will apply to the District Council of Grand Port for a Building and Land Use Permit for the **Proposed construction of a building at Ground Floor to be used as Dormitory at Royal Road, Plein Bois**.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

### NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that **Mohammad Nabil, Culcuttee** will apply to the District Council of Savanne for a Building and Land Use Permit for the **Proposed addition at second floor to be used as Greenhouse at Kata Maraz Street, Surinam**.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

### NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that **Mungly Nizam Bin Idris** will apply to the District Council of Savanne for a Building and Land Use Permit for the **1. Demolition of part of a building; and 2. Conversion of a building at ground floor to be used as General Retailer Shop at Royal Road, Tyack**.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

### NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that **Goburdhun Ben Sultan** will apply to the District Council of Savanne for a Building and Land Use Permit for the **Conversion of a building at ground floor to be used as Tourist Residence at 382, Morc Gris Gris, Souillac**.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

### NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that **Mohamad Iqbal Maherally** will apply to the District Council of Savanne for a Building and Land Use Permit for the **Proposed construction of a building at Ground Floor to be used as Dormitory at Belle Vue, Chemin Grenier**.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

### NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that **Mr. Rungusumy Mardaymootoo Vassoodevin** will apply to the Municipality Council of Vacoas/Phoenix for a Building and Land Use Permit for the **construction of a building at ground floor to be used as warehouse at La Caverne No.1, Vacoas**.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

### NOTICE FOR PERMISSION FOR BUILDING AND LAND USE PERMIT APPLICATION

Take notice that **Mr. Moothooeeren Soobrayen** will apply to the District Council of Savanne for a Building and Land Use Permit for the **conversion of a building at ground floor to be used as hair-dressing parlour at Lot 3, St Avold (Camp Berthaud), Britannia**.

Any person feeling aggrieved by this proposal may a lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from date of this publication.

### NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION

#### NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE

Take notice that I, Mr. NOBINE Louis Joseph will apply to the District Council of Grand Port for a Building and Land Use Permit for a **Proposed Conversion of Part of An Existing Building into A General Retailer Shop (Foodstuffs & Non-Foodstuffs) Excluding Liquor at Old Grand Port Road, Providence**.

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named Council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 16<sup>th</sup> February 2024

PSG 2 Nantes 0

## Kylian Mbappe sort du banc pour marquer un pénalité

La superstar du PSG, Kylian Mbappe, a débuté sur le banc mais il a quand même réussi à figurer sur la feuille de match. Le vainqueur de la Coupe du monde est sorti du banc pour les champions et a marqué un penalty – après que Lucas Hernandez ait ouvert le score – alors que le PSG s'imposait 2-0 à Nantes. Ce résultat signifie que le PSG a 14 points d'avance sur Nice qui occupe la deuxième place et est en passe de remporter à nouveau le titre.

Kylian Mbappe était sur la bonne voie alors que le Paris Saint-Germain prenait 14 points d'avance au sommet de la Ligue 1 avec une victoire 2-0 contre Nantes.

Le talisman du PSG, qui devrait quitter le club à la fin de la saison, est sorti du banc pour sceller les points sur penalty après que la frappe déviée de Lucas Hernandez ait sorti l'impasse.

Les hommes de Luis Enrique ont dominé les débats au Stade de la Beaujoire, mais ce n'est qu'à l'heure de jeu qu'ils ont réussi à briser leurs adversaires tenaces, qui ont vu la volée de Nicolas Pallois en première mi-temps exclue pour hors-jeu.



Cependant, cela s'est accompagné d'une énorme part de chance puisque la frappe féroce de 20 mètres d'Hernandez a dévié énormément Moussa Sissoko avant de se niché dans le coin inférieur gauche de Rémy Descamps.

Les visiteurs ont bouclé les points à 12

minutes de la fin lorsque Mbappe, victime d'une faute de Douglas dans la surface, s'est relevé pour balayer Descamps en toute confiance à 12 mètres.

**Mbappe fait une marque alors qu'il commence la tournée d'adieu**

À la fin de la semaine au cours de laquelle il a été annoncé qu'il quitterait le PSG cet été, Mbappé a regardé la première heure de cette compétition depuis le banc.

Cependant, l'attaquant a rapidement fait sa marque dès son introduction.

En effet, il a été renversé sur penalty, qu'il a ensuite transformé pour marquer son 21e but en championnat de la saison.

Même si son avenir est peut-être ailleurs, Mbappé a démontré qu'il était toujours pleinement dévoué à la cause du PSG et qu'il avait hâte de se retirer en beauté.

**Joueur du match – Nicolas Pallois (Nantes)**

Même s'il était du côté des perdants, Pallois mérite d'être salué pour sa prestation exceptionnelle au cœur de la défense nantaise.

Aujourd'hui dans sa 37e année, le défenseur central a joué un rôle crucial en gardant largement le PSG à distance avec un record de 10 dégagements et deux contres, tout en remportant les trois duels qu'il a disputés.

Pallois a également été sur le point de sortir de l'impasse avec une frappe mémorable, Donnarumma étant contraint de renverser sa tentative de 35 verges.

Montpellier 3 Metz 0

## Le cauchemar du FC Metz, battu à Montpellier 3 à 0

Ce dimanche 18 février, à l'occasion de la 22e journée de la Ligue 1, le club à la Croix de Lorraine a coulé face à un autre mal classé, Montpellier (3-0). Les Grenats ont cinq points de retard sur le premier non relégable.

Encore un match clé pour le maintien perdu par le FC Metz qui se rapproche doucement mais sûrement de la Ligue 2. Le FC Metz s'est incliné dimanche 3-0 face à Montpellier à l'occasion de la 22e journée de Ligue 1.

Comme à son habitude, le club à la Croix de Lorraine a su relancer une équipe en crise : après Toulouse, Lorient et Strasbourg, c'est Montpellier qui a su profiter des largesses et des faiblesses du promu mosellan. Les hommes du président Serin se sont lourdement inclinés à la Mosson, 3 à 0, avec notamment des entames de mi-temps manquées, marqués par deux buts héraultais, un par mi-temps. Pathétique et catastrophique !

Le FC Metz s'est pourtant crée quelques occasions, après l'ouverture du score du MHSC, mais Georges Mikautadze notam-

ment n'a pas su faire trembler les filets adverses.

Avec un point pris lors des 9 dernières journées de championnat, le FC Metz est désormais bien encré dans la zone rouge. En position de premier relégable, le club à la Croix de Lorraine compte désormais cinq points de retard sur le FC Nantes, le baragiste provisoire.

Avant la réception de Lyon, on ne voit pas comment le FC Metz peut redresser la barre.

### Quelle entame de match catastrophique

Deux minutes après le coup d'envoi, Montpellier ouvre la marque, grâce à Sylla. Au centre du terrain, Savanier décale à Ferri. Le milieu trouve son latéral à ras-de-terre dans le dos de la défense messine. Du pied gauche, il croise sa frappe détournée par Oukidja mais le ballon termine au fond des filets. (1-0)

Le FC Metz dominé par le milieu de terrain du MHSC, tente de réagir en contres. Mais les tentatives de Georges Mikautadze sont manquées et le but de Didier Lamkel Zé a été refusé pour une position de hors



jeu logique.

### Le MHSC double la mise en début de seconde période

Un peu plus tard, sur corner, le FC Metz est à deux doigts d'égaliser, sur une tête de Sadibou Sané repoussé sur la ligne par un défenseur du MHSC.

Sur un corner de Teji Savanier, le

défenseur Modibo Sagnan vient couper la trajectoire au premier poteau et trompe le gardien messin, Alex Oukidja (2-0).

### A cinq minutes de la fin, Teji Savanier transforme le penalty du 3-0 !

C'est une treizième défaite en championnat. Les Grenats ont cinq points de retard sur le premier non relégable !

## Brest coule Marseille (1-0) et prend la deuxième place de Ligue 1

Un Olympique de Marseille en manque de solutions et incapable de gagner en championnat depuis deux mois se déplaçait dimanche soir à Brest. Pourtant à 11 contre 10 pendant une demi-heure, l'OM a payé sa passivité en fin de match.

Brest est une équipe canon ! Ce dimanche soir, les Bretons, réduits à dix contre onze, ont réussi à faire chuter l'OM à dix minutes de la fin du match. Une nouvelle prestation sensationnelle qui propulse l'équipe d'Eric Roy à la deuxième place de la Ligue 1, avec 13 points de retard sur le PSG, mais 10 d'avance sur l'OM, qui pointe à une obscure 9e place. Les Phocéens espéraient se relancer en Bretagne, ils se sont sabordés et ont coulé une fois de plus, une fois de trop.

Le premier acte est marqué par l'action du très remuant Pierre Lees-Melou qui intervient dans sa surface pour essayer de subtiliser le ballon à Iliyan Ndiaye en touchant le Marseillais à la 16e minute. Sur le moment, Ruddy Buquet ne siffle pas penalty et n'est pas non plus appelé

par la VAR. Une nouvelle polémique autour du corps arbitral ce week-end après celles à Lyon ou à Reims.

À l'heure de jeu, l'exclusion de Steve Mounié aurait pu redonner du baume au cœur des Phocéens. Mais Brest a continué à se montrer dangereux tandis que l'OM n'est pas parvenu à trouver la faille, ne cadrant sa première frappe qu'à la 87e. Dans l'action qui suit, Pierre Lees-Melou offre la victoire à Brest, profitant de la passivité des Marseillais. Après cette défaite, l'OM pointe à la neuvième place, bien loin de Brest, deuxième.

### « Je n'ai rien à reprocher à la mentalité »

« Je n'ai rien à reprocher à la mentalité, on a tout donné. On a essayé de jouer vers l'avant. Là, on est juste dans une mauvaise passe et c'est difficile », a réagi à chaud l'Olympien Ulisses Garcia après le match. En face, les Bretois, véritable sensation de cette saison en Ligue 1, sont apparus tout sourire, à l'image de Brendan Chardonnet : « C'est beau ce qu'on a fait. On a fait une très grosse première période, dans l'engagement. On redé-

marre très bien mais le rouge nous fait mal. On se met alors en bloc et on se dit qu'on va en avoir une ou deux. Après, c'est le mental qui fait les choses et qui a fait qu'on a pu récupérer une balle dans les vingt mètres inverses. »

Homme du match, Pierre Lees-Melou n'a pas caché sa satisfaction après le match. « La victoire est méritée non ? Je crois que ça y est, on est maintenu, donc on peut parler de nouveaux objectifs. Tout le monde nous voyait descendre en début de saison et là on en est à parler d'Europe. » Avant de revenir sur le penalty non sifflé qu'il commet sur Ndiaye. « On a eu chaud, je crois qu'il y a penalty. J'ai tendance à beaucoup râler sur les arbitres. Mais là, franchement, merci la VAR », a-t-il souri.

Questionné sur son but, plein d'opportunisme alors que les siens étaient en infériorité numérique, l'ancien milieu de Nice l'a comparé à l'état d'esprit de Brest. « Sur des situations comme ça, il ne faut pas hésiter. On a montré qu'on avait peur de personne et qu'on savait jouer haut quand il le fallait. »

## PREMIER LEAGUE

### Everton 1 - Crystal Palace 1

### Un nul décevant

Après une journée d'énormes bouleversements à Crystal Palace suite à la nomination d'Oliver Glasner comme nouveau patron du club en remplacement de Roy Hodgson, il semblait que les Eagles allaient remporter les trois points de leur voyage à Everton. Cependant, les visiteurs ont dû se contenter d'un point puisque la tête tardive d'Amadou Onana a annulé la frappe précédente de Jordan Ayew.

Crystal Palace a commencé sa vie sans Roy Hodgson avec un match nul 1-1 à Everton après que le remplaçant Amadou Onana ait égalisé tardivement pour les hôtes.

Ray Lewington et Paddy McCarthy ont pris en charge les affaires du Palace à Goodison Park, sous le regard d'Oliver Glasner depuis les tribunes après la confirmation de sa nomination plus tôt dans la journée.

L'Autrichien aura été satisfait de ce dont il a été témoin alors que Palace était sur le point de revenir sur le chemin de la victoire

après que l'étourdissement de Jordan Ayew au milieu de la seconde mi-temps leur ait donné l'avantage.

Le but a illuminé un match largement oubliable avec peu de chances de se démarquer, mais les Toffees ont riposté à six minutes du temps réglementaire restant grâce à la tête d'Onana.

Sean Dyche pense peut-être que son équipe en a fait assez pour gagner le match et reviendra sur deux opportunités dorées manquées par Dominic Calvert-Lewin, raté.

Le résultat fait sortir Everton des trois derniers au-dessus de Luton Town sur la différence de buts, tandis que Palace grimpe au 15e rang, avec cinq points d'avance sur la chute.

#### Palace offre un aperçu de la vie avec glasner

Il n'était peut-être pas sur la ligne de touche, mais il y avait certainement de fortes indications que Glasner avait influencé la façon dont Palace s'est installé tactiquement à Goodison Park. Comme les anciennes équipes de Glasner, Palace était très bien organisé dans une défense à cinq



et compacte au milieu de terrain, leurs arrières latéraux fournissant un débouché utile en contre-attaque.

Et les ajustements ont porté leurs fruits puisque Palace a réussi à colmater la fuite dans sa défense, après avoir encaissé 14 buts lors de ses quatre derniers matchs pour assurer ce qui pourrait être un point crucial fin mai.

Everton, quant à lui, est hors de la zone de relégation mais sera frustré de ne pas

avoir pu mettre fin à sa série sans victoire, qui s'étend désormais sur huit matches de championnat. La réaction sourde des supporters locaux suggère qu'ils exigent davantage de leur équipe.

Dwight Mcneil (Everton)

L'ancien milieu de terrain de Burnley était l'étincelle brillante d'Everton et aurait pu terminer avec deux passes décisives si Calvert-Lewin avait été en meilleure forme.

## Ligue 1

### Monaco 1 Toulouse 2

### Battue au Louis-II par Toulouse (1-2), l'AS Monaco chute du podium

L'OGC Nice vaincu à Lyon vendredi, le voisin azuréen avait l'occasion de reprendre la place de dauphin de Ligue 1 ce dimanche, une semaine après sa victoire dans le derby. C'est raté. Sans Golovin et Ben Yedder, suspendus, les Monégasques n'ont pas réussi à revenir une seconde fois au score face à un Téfécé audacieux sur coups de pied arrêtés, le talon d'Achille de la formation du Rocher.

Sierro avait d'abord puni une anticipation trop précoce de Köhn sur un coup franc excentré, trouvant le premier poteau d'un

subtil enveloppé de plus de trente mètres (41', 0-1).

Mené à la pause, Monaco est ressorti des vestiaires gonflé à bloc et rapidement requinqué par l'égalisation d'Akliouche, qui profitait d'un contre favorable pour battre Restes de près (48', 1-1).

L'ASM a dominé le deuxième acte, a poussé fort avec un Minamino remuant et un Balogun peu inspiré. Et c'est sur corner, cette fois, que Monaco voyait un troisième revers sur les quatre derniers matchs à domicile se profiler. Sierro, toujours lui, raturait son centre au premier poteau mais la passivité monégasque permettait à Logan Costa de tranquillement battre Köhn du plat



du pied (70', 1-2).

Ben Seghir a remplacé Balogun et cru un instant à l'égalisation en reprenant un centre de la tête. Il était hors-jeu, Monaco a perdu. Et laissé Lille, facile vainqueur samedi soir du Havre (3-0), s'emparer de la

3e place du championnat à une longueur de Nice. Lens pourrait revenir à hauteur en fin d'après-midi et Brest, qui reçoit Marseille ce dimanche soir, pourrait même reléguer l'ASM à la cinquième place à douze journées de la fin. Une bien mauvaise affaire.

## Reims 1 Lens 1

### Le Stade de Reims et le RC Lens se neutralisent dans un match très équilibré et cadenassé

Le Stade de Reims et le RC Lens se sont neutralisés, dimanche 18 février, au stade Auguste-Delaune (1-1) pour le compte de la 22e journée de Ligue 1. Dans un match très tactique et équilibré, aucune des deux équipes n'a réussi à prendre l'avantage. Le nul est logique et Lens reste invaincu à Reims en dix matches de Ligue 1 sur place. Une vraie bête noire...

Une belle affiche et de l'enjeu. Neuvième de Ligue 1 à cinq points de son adversaire du jour, le Stade de Reims (30 points) recevait sa bête noire, le RC Lens (6e, 35 points), ce dimanche 18 février, à l'occasion de la 22e journée.

Privés de succès sur leurs trois dernières rencontres en championnat, les hommes de Will Still espéraient s'imposer pour rester accrochés à leur rêve européen.

Ils croyaient avoir fait le plus dur en ouvrant le score en fin de première période par l'intermédiaire d'Oumar Diakité (1-0, 41'). Mais leur joie a été de courte durée puisque Wesley Saïd a remis les deux équipes à égalité à peine cinq minutes après (1-1, 45'+2').

#### Un match cadenassé

En face, les Sang et Or étaient en confiance, portés par une série de trois victoires de rang en Ligue 1 et toujours en course pour une qualification en huitièmes de finale de la Ligue Europa. Revenus sur les talons du Stade Brestois, les Artésiens pointaient à seulement trois unités du podium avant le coup d'envoi. Et en neuf matches, les Nordistes n'avaient encore jamais perdu à Delaune en Ligue 1 au XXIe siècle. Leur série d'invincibilité continue...

Le match nul est finalement assez



logique entre deux équipes bien en place qui se sont rendues coup pour coup dans une rencontre cadenassée de bout en bout, et très tactique. Les Nordistes peuvent

néanmoins nourrir des regrets car ce sont eux qui ont eu les meilleures occasions en fin de partie. Mais ils ont cruellement manqué de réalisme.